



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 20 juillet 2021

Recyclage foncier des friches: les lauréats de l'appel à projet régional « Fonds friche » sont Castellane, Revest des Brousses et Volx.

Dans le cadre du Plan de Relance, la reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires. Les projets sélectionnés répondent aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation des centre-villes et de relance de l'économie.

Dans les Alpes de Haute-Provence, trois programmes accompagnés par les services de l'État, ont été retenus au titre de l'appel à projet régional du recyclage foncier des friches, pour un montant total de 1,27 million d'Euros:

- la réhabilitation de l'ancienne **Sous-Préfecture de Castellane**, portée en maîtrise d'ouvrage communale, représentant 3 M€ d'investissements et subventionnée à hauteur de 292 k€ par le Fonds Friches ;
- la restructuration de la maison Granon et de l'îlot du Château à Revest des Brousses, portée en maîtrise d'ouvrage communale représentant 3 M€ d'investissements et subventionnée à hauteur de 514 k€ par le Fonds Friches;
- et la restructuration de **l'ancienne cave coopérative de Volx**, portée par Méditerranée Aménagement Promotion, représentant 4,5 M€ d'investissements et subventionnée à hauteur de 465 k€ par le Fonds Friches.

Les trois conventions financières sont validées par les communes et devraient être signées par les porteurs de projet et le Préfet de Région dans le courant de l'été.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél: 04 92 36 72 10 04 92 36 73 16

Mél: pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU 04016 Digne-les-Bains Cedex